

SOCIOLOGIE
ÉPREUVE COMMUNE
Rémy Caveng et Anne Lambert

Coefficient: 2

Durée de préparation: 1 heure

Durée de passage devant le jury: 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés: dossier

Modalités de tirage du sujet: un seul sujet

Liste des ouvrages autorisés: aucun, la calculatrice est autorisée

Principe de l'épreuve

Il reste inchangé. Trois candidat-e-s successifs se voyaient attribuer un même dossier. Comme les années précédentes, chaque dossier comprenait autour de cinq tableaux statistiques ou graphiques ou textes extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie, le plus souvent de publications scientifiques d'institutions de la statistique publique (INSEE notamment). Le dossier était précédé d'une note ou d'encadrés apportant des précisions méthodologiques sur les sources et indicateurs. Les candidat-e-s étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de 15 minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé.

Commentaires du jury

Les commentaires des rapports des années précédentes, ainsi que les conseils aux candidat-e-s qui s'y trouvaient, restent valides. Nous tenons à souligner la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la grande majorité des candidat-e-s. La durée de 15 minutes est en général parfaitement respectée, les exposés sont pour le plus grand nombre clairement structurés et les données étaient bien exploitées. Il est cependant attendu que les candidat-e-s ne se limitent pas à commenter les documents dans l'ordre dans lequel ils sont présentés, mais qu'ils les articulent de manière à répondre à une problématique originale clairement formulée. Ceci appelle au moins deux remarques.

La première touche à la problématique du dossier. Celle-ci doit être reformulée par rapport au titre initial du dossier et on a pu constater que nombre de candidat-e-s éprouvaient de réelles difficultés pour y parvenir quand le titre ne proposait pas de problématique explicite. On pense notamment aux dossiers « Tabac et alcool », « Groupes sociaux et rapport à la santé »

La seconde touche à l'exploitation des documents. Si tous les documents doivent être exploités au moins une fois, il convient de les mettre en relation – et non de suivre une trame linéaire. Les plans présentant un découpage où chaque partie correspondait à un document ont

ainsi été sanctionnés. Les candidat-e-s doivent aussi extraire et transformer les données de manière plus systématique, en sélectionnant les chiffres les plus significatifs (valeurs extrêmes, moyenne, écart-type, écart entre valeurs, etc.). En outre, les candidat-e-s doivent systématiquement présenter dans l'introduction les sources et données utilisées de manière critique, en insistant sur leur nature (données longitudinales ou transversales, extrait d'entretiens, etc.), leurs apports respectifs et leurs limites, sans se contenter d'énumérer les différents titres des articles et revues.

Notons que certain-e-s candidat-e-s ont semblé dépourvus face à la présence de documents de différente nature : graphiques et tableaux statistiques, mais aussi extraits d'entretiens et documents iconographiques. A nouveau, il convient d'utiliser tous les documents au moins une fois et d'en présenter une lecture critique, en les replaçant par exemple dans des questionnements théoriques et méthodologiques plus larges, ou encore en « osant » des interprétations sociologiques (par exemple, la photographie d'un jardin réhabilité à Montreuil dans le dossier « Ville et classes moyennes »).

Quelques points spécifiques méritent d'être soulignés. Cette année encore, nous avons été étonnés par la difficulté de certain-e-s candidat-e-s à mobiliser des références issues de disciplines connexes, notamment l'anthropologie mais également l'histoire ou les sciences politiques. Au-delà du seul aspect disciplinaire, cette difficulté semble résulter de la représentation que nombre de candidat-e-s se font de la sociologie : elle serait essentiellement quantitative et descriptive. Si bien que les questions portant sur les dispositifs méthodologiques susceptibles de rendre compte d'aspects ne pouvant être traités par l'enquête quantitative n'ont pas reçu de réponses satisfaisantes. La remarque formulée l'an passé reste d'actualité : les candidat-e-s nous ont semblé assez démunis face aux questions méthodologiques. Il est indispensable que les candidat-e-s puissent faire la différence entre les grands types de raisonnement mobilisés (notamment les différences entre corrélation et causalité) et entre les procédures utilisées (régression, analyse factorielle, odds ratio, etc.). Sur ce dernier aspect, il serait bienvenu que les candidat-e-s détiennent quelques notions de statistiques élémentaires (lecture d'un tableau de contingence – parfois très approximative –, interprétation d'un test du χ^2 , d'un coefficient de corrélation...). Il est assez paradoxal qu'on puisse leur demander de commenter les résultats d'une régression logistique ou d'une analyse factorielle alors qu'ils ne maîtrisent pas certaines bases.

De cette représentation de la discipline découle un autre problème : la difficulté à passer de l'interprétation statistique à l'interprétation sociologique. Autant, comme indiqué plus haut, les données étaient bien lues, autant, chez une bonne partie des candidat-e-s, le passage à l'interprétation sociologique (« pourquoi les choses se passent comme cela ? ») fut parfois laborieux. Le caractère trop descriptif de l'exploitation des documents explique une large partie des notes inférieures à 10, qui ont cette année creusé l'écart-type

On peut également regretter la faible maîtrise de certains concepts sociologiques par les candidat-e-s. Certain-e-s ont ainsi laissé le sentiment qu'ils ne comprenaient pas leurs propres assertions. De manière à clarifier le propos et à s'assurer que celui-ci est maîtrisé, on conseille aux candidat-e-s de simplifier leur expression. Il n'est pas nécessaire de tenir des discours en apparence compliqués pour rendre compte de réalités complexes. A l'inverse, on a pu

observer nombre de commentaires par trop simplificateurs, voire simplistes, s'appuyant sur des considérations de sens commun, voire sur des stéréotypes : les cadres sont stressés donc ils fument, les ouvriers boivent au comptoir, les agriculteurs vont à la messe, « la » femme est plus sensible en raison des périodes de règles, les femmes ne travaillent pas ou peu... On a également pu relever trop d'expressions ethnocentristes et normatives au sujet de pratiques dont certaines seraient « raisonnables » (l'alcool chez les cadres) et d'autres « excessives » (l'alcool chez les ouvriers). De manière générale, plus les sujets des dossiers sont proches de l'expérience commune, plus les commentaires s'apparentent à des discours de sens commun. Il convient ici de rappeler que le discours sociologique a une spécificité – sa rupture avec le sens commun – qui fonde sa scientificité et sa différence par rapport à d'autres régimes discursifs.

Par ailleurs, si l'analyse théorique des rapports sociaux de domination apparaît très souvent maîtrisée, elle reste désincarnée, souvent réduite schématiquement aux positions occupées dans le système de production. Les exposés gagneraient à articuler plus systématiquement les différents rapports sociaux, de sexe et de race notamment ; seuls font exception l'âge et la génération, très largement mobilisés par les candidat-e-s. À cet égard, les notions fondamentales de la sociologie de l'immigration et de la sociologie du genre doivent être maîtrisés par les candidat-e-s (définition statistique des « immigrés », connaissance des grands évolutions socio-historiques des migrations, différences inégalités/discriminations, etc.).

Les candidat-e-s doivent montrer au fil de leur exposé, par une définition explicite, qu'ils comprennent le sens des notions et les enjeux liés à leur définition ou à leur usage. La mise en relation d'analyses théoriques et d'enquêtes empiriques (quelles qu'en soient les méthodes) est indispensable. Les rapprochements originaux ont été aussi très appréciés. La mise en perspective historique était souvent très utile pour aller au-delà de l'apparente « actualité » de certaines questions, comme par exemple celle du collège, celle du genre ou encore celle de la ville. Inversement, la mobilisation de références sociologiques contemporaines (postérieures aux années 1980) est appréciée, au-delà des passages obligés de la sociologie des pères fondateurs. Dans l'ensemble, il apparaît important de resituer les références sociologiques dans leur contexte de production, notamment quand il s'agit de références anciennes, afin d'en saisir la portée (ou les limites). La théorie des rôles sexués chez Parsons, largement mobilisée par les candidat-e-s, ne peut par exemple suffire à rendre compte de la division sexuée du travail aujourd'hui. Sur le rapport au corpus théorique, on a constaté à plusieurs reprises une sorte de relâchement dans l'expression avec des formules telles que « une analyse à la Bourdieu », « des carrières à la Becker ». Outre leur caractère formellement peu heureux, ces formulations semblent révéler un rapport distancié à corpus théorique auquel on accorde peu de valeur.

Enfin, nous avons été frappés par les difficultés, chez la quasi-totalité des candidat-e-s, à relier des connaissances théoriques et/ou livresques à des connaissances plus générales sur la société française, à celles issues de leur expérience de la vie quotidienne ou à celles liées à l'actualité (par exemple, sur la question de la carte scolaire, des filières d'enseignement secondaire, ou encore des régimes juridiques associés au mariage et au PACS). Or, ces connaissances restent déterminantes pour éclairer les données produites dans le dossier. De manière générale, les candidat-e-s doivent mieux articuler les analyses directement issues du

dossier des éléments qu'ils mobilisent par ailleurs (chiffres et faits historiques, références sociologiques et éléments théoriques, etc.). En aucun cas, les parties ne doivent suivre un découpage dossier / hors-dossier, au risque d'être lourdement pénalisés.

Liste des dossiers

Genre, santé et état psychique

Ville et classes moyennes

La lecture, une pratique culturelle

Qui fait quoi le week-end ?

Les rapports à la religion

La non-procréation

La consommation d'alcool et de tabac

Groupes sociaux et rapport à la santé

Bonheur et travail

Les stratégies familiales de reproduction

Les violences sexuelles